

L'école de tennis de La Coudoulière mise sur un projet éducatif et sportif

L'école de tennis du CSMT La Coudoulière⁽¹⁾ redémarre sa saison à compter du mercredi 7 septembre avec l'organisation d'une journée portes ouvertes, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Une belle occasion de présenter le projet pédagogique initié avec le collège Font-de-Fillol et la charte sportive.

Daniel Silman, responsable de l'école de tennis explique les tenants et aboutissants.

Quelle est la raison d'être de l'école de tennis ?

Elle fait partie intégrante du club et représente son avenir. Son rôle est d'apprendre et de faire aimer la discipline au plus grand nombre de jeunes. Sa mission essentielle : faire progresser les jeunes en s'imprégnant des valeurs de l'éthique sportive.

Pourquoi avoir initié un projet pédagogique ?

Un groupe de travail composé de Serge Maccio, Pierre Malausse et Marc Quintanilla a travaillé sur l'initiation des plus petits, la détection dans chaque

catégorie d'âge, le perfectionnement des compétiteurs, l'encadrement et les entraînements spécifiques des meilleurs compétiteurs. Notre réflexion a été soutenue par l'idée qu'une activité sportive permettait à un adolescent de se construire intellectuellement et socialement.



Pour Daniel Silman, responsable de l'école six-fournaise : « Les entraîneurs sont impliqués dans la scolarité des élèves sportifs et se tiennent informés de leurs résultats. »

(Photo A. W.)

Quel est le contenu du projet ?

Neuf élèves des classes de 6^e et 5^e sont concernés. Ils s'engagent à suivre la totalité des cours d'éducation physique et sportive (EPS), à manifester un comportement irréprochable, à participer et promouvoir l'image du collège et du club, à suivre les entraînements et participer aux compétitions. Les entraîneurs sont impliqués dans la scolarité des élèves sportifs et se tiennent informés de leurs résultats. Ils rencontreront ponctuellement les professeurs et le chef d'établissement.

Que représente un tel projet ?

Trente-huit semaines d'entraînement à raison de trois heures hebdomadaires. Le budget prévisionnel est d'environ trois mille euros.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR A. W.**

1. CSMT : Club sportif municipal de tennis.

Savoir +

Rens. au 06.09.06.48.37. ou le 04.94.07.69.78.